

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE



ORGANIZACION DE LAS NACIONES UNIDAS
PARA LA AGRICULTURA Y LA ALIMENTACION

FOOD AND AGRICULTURE ORGANIZATION
OF THE UNITED NATIONS

Via delle Terme di Caracalla, 00100-ROME

Cables: FOODAGRI ROME

Telex: 610 181 FAO I

Telephone: 5797

Division AGP

Acridiens, autres migrateurs nuisibles et opérations d'urgence

SITUATION ACRIDIENNE (CRIQUET PELERIN) RESUME ET PREVISIONS

No. 26 OCTOBRE - DEBUT NOVEMBRE 1980

RESUME

Des opérations de lutte sont en cours contre des bandes larvaires et des essaims dans le nord-ouest du Niger, le nord-est du Mali et le sud de l'Algérie. Plus de 80 000 hectares ont été traités, mais des rescapés, comprenant au moins un essaim, ont atteint le centre-nord de l'Algérie et le sud du Maroc. Les nouvelles migrations éventuelles seront limitées par les basses températures durant la période couverte par les prévisions, jusqu'à la fin de janvier. Des bandes larvaires ont été trouvées sur la côte soudanaise de la mer Rouge et la reproduction va sans doute s'étendre après les pluies du début de l'hiver. Un petit nombre d'ailés ont été signalés en Arabie saoudite, en Egypte et en Inde.

W/Po383

LA SITUATION ACRIDIENNE - OCTOBRE-DEBUT NOVEMBRE 1980

AFRIQUE DU NORD-OUEST

ALGERIE

Durant le mois d'octobre, de nombreuses infestations de larves et d'ailés en pullulations très denses ont été découvertes dans le Tamesna, aux confins méridionaux du pays. Les principales zones infestées étaient l'oued Echid (0924N/0341E), où 300 hectares d'ailés matures, à raison de 40 000 - 50 000 à l'hectare, ont été traités par pulvérisation, avec une efficacité moyenne, le 7 octobre; l'oued Ched Begnou (1905N/0345E - 1920N/0344E), où 450 hectares de bandes de larves du premier stade, à raison de 3 000 au mètre carré, ont été traitées par pulvérisation avec une bonne efficacité le 8 octobre, 8 hectares de larves ont été traités par pulvérisation avec une bonne efficacité le 13 octobre, 30 hectares d'ailés, à raison de 150 au mètre carré, en train de former un essaim, ont été traités par pulvérisation avec une faible efficacité le 24 octobre et 3 hectares de néogones, à raison de 400 - 500 au mètre carré, ont été traités par pulvérisation avec une faible efficacité le 27 octobre; l'oued In Tahount (1916N/0344E), où 600 hectares d'ailés pondants, à raison de 40 000 - 50 000 à l'hectare, ont été traités par pulvérisation avec une efficacité moyenne le 9 octobre et 10 hectares de bandes larvaires denses ont été traitées par pulvérisation le 12 octobre avec une bonne efficacité; l'oued Assissai (1911N/0354E), où 1 000 hectares d'ailés matures, à raison de 50 000 - 70 000 à l'hectare, ainsi que plusieurs bandes larvaires, ont été traités par pulvérisation avec une efficacité moyenne le 14 octobre; et l'oued In Haar (1858N/0347E - 1900N/0343E), où 4 180 hectares au total de bandes larvaires et de néogones ont été traités par pulvérisation entre le 15 et le 28 octobre. Les traitements antilarvaires ont eu une bonne efficacité, mais les traitements contre les ailés ont été peu efficaces. A la fin d'octobre, 8 000 hectares au total avaient été traités avec du malathion 20 pour cent.

Ailleurs, une équipe de prospection a trouvé des traces d'ailés dans le nord de l'Adrar et d'autres rapports donnent à penser qu'il y a eu une migration substantielle vers le nord. Durant la deuxième moitié d'octobre, des criquets épars ont été signalés dans l'Ahmet et le Mouydir. Un petit essaim a été aperçu à Ghardaia le 8 novembre et, à la date du 16 novembre, de nombreux criquets épars avaient été signalés dans l'ouest, le centre et l'est de l'Algérie. Au début de novembre également, des pluies modérées ont été signalées dans la région de Ghardaia et d'Ain Salah.

MAROC

Outre les quatre ailés capturés à Er Rachidia le 16 octobre, un nombre croissant d'ailés ont été capturés dans le sud du Maroc durant la première quinzaine de novembre, mais on n'a signalé ni essaims ni groupes.

La LIBYE et la TUNISIE ont été déclarées exemptes de criquets en octobre.

AFRIQUE DE L'OUEST

NIGER

Les opérations de lutte ont continué dans les secteurs suivants du Tamesna : Kazamat, In Akarbai, Anes Baraka, Ekade, Malen, Aghlan Niklen, In Herchi, In Araben, Tabelck, Mbikas et Arabigou, contre des ailés matures à raison de 50 000 - 100 000 à l'hectare et des larves de tous les stades à raison de 1 - 50 au mètre carré. Au total, 74 130 hectares ont été traités avec 5 925 litres de fénitrothion ULV, 9 150 litres de dieldrine 20 pour cent et 5 885 litres de dieldrine 5 pour cent, en pulvérisations terrestres et aériennes. A la fin d'octobre, on estimait que 10 à 15 000 hectares restaient encore à traiter.

Dans le nord de l'Afr, il a plu durant la première décade d'octobre et les conditions sont devenues très favorables à la reproduction. Des infestations de larves à tous les stades et d'ailés immatures ont été découvertes dans les zones de Tassansimrad (1940N/0738E), In Tagaren (1940N/0739E), Tamanit (1943N/0748E) et Tassankola (1914N/0748E), et 5 610 hectares au total ont été traités avec 900 litres de dieldrine 20 pour cent et 645 litres de dieldrine 5 pour cent.

MALI

Les conditions sont devenues moins favorables à la reproduction, mais il y a encore quelques taches vertes qui favorisent la grégarisation. Des groupes de larves transicolorées et grégaricolorées des troisième au cinquième stades, à raison de 5 - 20 au mètre carré, et d'ailés immatures, à raison de 10 000 - 20 000 à l'hectare, étaient présents sur une superficie totale de 15 000 hectares dans le nord-ouest de l'Adrar des Iforas, le bassin de Bouressa dans le nord-est de l'Adrar des Iforas, le Timetrine et le Tamesna. Des essaims néogones, qui ont passé pendant une heure, ont été notés à In Oumfassen (1840N/0235E) le 25 octobre et à Tin Essako le 28 octobre.

Des équipes de lutte terrestre ont effectué les traitements suivants : 1-16 octobre dans le secteur d'Aguelhoc, 825 hectares traités avec 850 litres de dieldrine 5 pour cent; 13-17 octobre dans le secteur de Tin Essako, 2 360 hectares traités avec 2 510 litres de dieldrine 5 pour cent, 17-31 octobre dans le secteur d'Amechekenchar, 1 350 hectares traités avec 1 395 litres de dieldrine 5 pour cent. A la fin d'octobre, on estimait qu'il y avait encore 10 000 hectares à traiter dans le nord Timetrine, le Tamesna et le bassin de Bouressa.

On n'a signalé aucun criquet ni en MAURITANIE ni au TCHAD.

AFRIQUE DE L'EST

SOUDAN

Lors d'une prospection terrestre exécutée sur les côtes de la mer Rouge du 21 au 29 septembre, un petit nombre d'ailés ont été aperçus à Khor Adarkwan (2141N/3611E), dans le secteur nord.

En octobre, des ailés épars ont été découverts en quatre points du delta du Tokar, à raison de 420 - 480 à l'hectare, sur une superficie totale de 20 hectares. On a également découvert des larves isolées du deuxième stade.

Au début de novembre, des groupes d'ailés, dont la densité atteignait parfois 4 320 à l'hectare, ainsi que des bandes de larves du premier au troisième stades et de jeunes ailés, ont été découverts en trois points du delta du Tokar sur une superficie totale de 400 hectares. Des traitements étaient en cours et les conditions étaient très favorables à la reproduction.

SOMALIE

De fortes pluies ont été signalées à la fin de septembre dans les zones côtières et précôtières, entre Berbera et Lukhaya, et des précipitations étendues ont été enregistrées les 22-27 septembre dans les régions suivantes : Hargeisa, Burao, Erigavo, Las Anod et Garoe. Hargeisa a reçu 135 mm de pluie le 25 septembre.

Il y a eu d'autres pluies abondantes en octobre dans les zones côtières et précôtières et le long de l'escarpement, entre Hargeisa et Las Khoreh, et la végétation était très verte.

Aucun criquet n'a été signalé.

Aucun criquet n'a été signalé en ETHIOPIE, à DJIBOUTI, au KENYA, en TANZANIE et en OUGANDA.

PROCHE-ORIENT

ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE

En octobre, des précipitations faibles à abondantes ont été signalées dans les monts du Hedjaz et de l'Asir, ainsi qu'en de nombreux points du nord et du nord-ouest du pays. Un petit nombre d'ailés ont été aperçus en trois endroits dans la Tihama (région de Jizan).

En novembre, on a signalé un nombre croissant de criquets prématures au sud de Shaqqah ash Shamaliyah, dans le sud de la Tihama, région où les conditions étaient favorables à la reproduction, ainsi que dans des zones limitées autour de Jeddah. La densité maximum était de 150 à l'hectare.

REPUBLIQUE ARABE DU YEMEN

De fortes précipitations ont été signalées dans la Tihama le 4 octobre et à nouveau à la fin du mois. Aucun criquet n'a été signalé.

EGYPTE

A la suite d'averses, les conditions sont devenues favorables à la reproduction dans de nombreuses vallées du désert sud-oriental. Quelques ailés solitaires ont été aperçus au voisinage de la frontière soudanaise.

Aucun criquet n'a été signalé dans la REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE POPULAIRE DU YEMEN, ni au KOWEIT. Aucun rapport n'est parvenu de l'IRAK, de la JORDANIE, d'OMAN ni des EMIRATES ARABES UNIS.

ASIE DU SUD-OUEST

INDE

Un petit nombre d'ailés solitaires ont été signalés en 13 points du district de Jaisalmer, trois points du district de Bikaner et un point du district de Jodhpur, durant le mois d'octobre, la densité maximum étant de 150 au kilomètre carré dans le district de Jaisalmer.

Aucun criquet n'a été aperçu au PAKISTAN durant le mois d'octobre.

Aucun rapport n'est parvenu de l'AFGHANISTAN ni de l'IRAN.

PREVISIONS POUR LA PERIODE DECEMBRE 1980 - JANVIER 1981

Les populations les plus importantes se trouvent dans le nord-ouest du Niger, le nord-est du Mali et le sud de l'Algérie, où des bandes larvaires et des essaims se sont déjà formés, ainsi qu'au Soudan, où des bandes larvaires se sont formées. Un nombre considérable d'ailés ont émigré vers le nord, atteignant le centre-nord de l'Algérie et le sud du Maroc. Les nouvelles migrations durant la période couverte par les prévisions seront probablement plus limitées, à cause des basses températures. La reproduction continuera sur la côte soudanaise de la mer Rouge, où de jeunes ailés apparaîtront au début de décembre, et la reproduction pourrait commencer dans les zones frontalières avec l'Egypte. Ces jeunes ailés atteindront la maturité sexuelle et ils pondront, donnant naissance à une deuxième génération de larves. La reproduction commencera dans la Tihama saoudienne et dans la Tihama yéménite et des reproductions sont probablement en cours sur la côte éthiopienne de la mer Rouge. Il y aura probablement des reproductions de faible ampleur sur la côte nord de la Somalie. Ailleurs, il y aura un petit nombre d'ailés dans la République démocratique populaire du Yémen, dans le Mekran pakistanais et iranien et dans le Rajasthan en Inde.

En Afrique de l'Ouest, la reproduction sera réduite dans l'Adrar des Iforas, le Tamesna, le Tilemsi et le Timetrine, dans le nord-est du Mali, ainsi que dans le Tamesna et l'Aïr, dans le nord-ouest du Niger. Il se peut qu'un nombre considérable de criquets survivent aux traitements et ceux-ci hiverneront à l'intérieur ou à proximité des aires de reproduction. De nouvelles migrations vers le nord sont improbables, sauf durant des périodes de vents chauds du sud. Il y aura un petit nombre d'ailés en Mauritanie, et une reproduction de faible ampleur n'est pas exclue. Il se peut qu'un grand nombre d'ailés atteignent la Mauritanie, à partir du nord-est, et ceux-ci pourraient donner lieu à une reproduction de plus grande envergure.

En Afrique du Nord-Ouest, la reproduction sera réduite dans le sud algérien. Les incursions en provenance du sud seront probablement peu importantes et limitées à des périodes de vents chauds du sud. Les déplacements des ailés qui se trouvent déjà dans le sud du Maroc et l'ouest, le centre et l'est de l'Algérie seront probablement plus limités qu'en octobre et en novembre, mais quelques ailés pourraient atteindre le sud de la Tunisie et l'ouest de la Libye. Des reproductions sont improbables durant la période couverte par les prévisions.

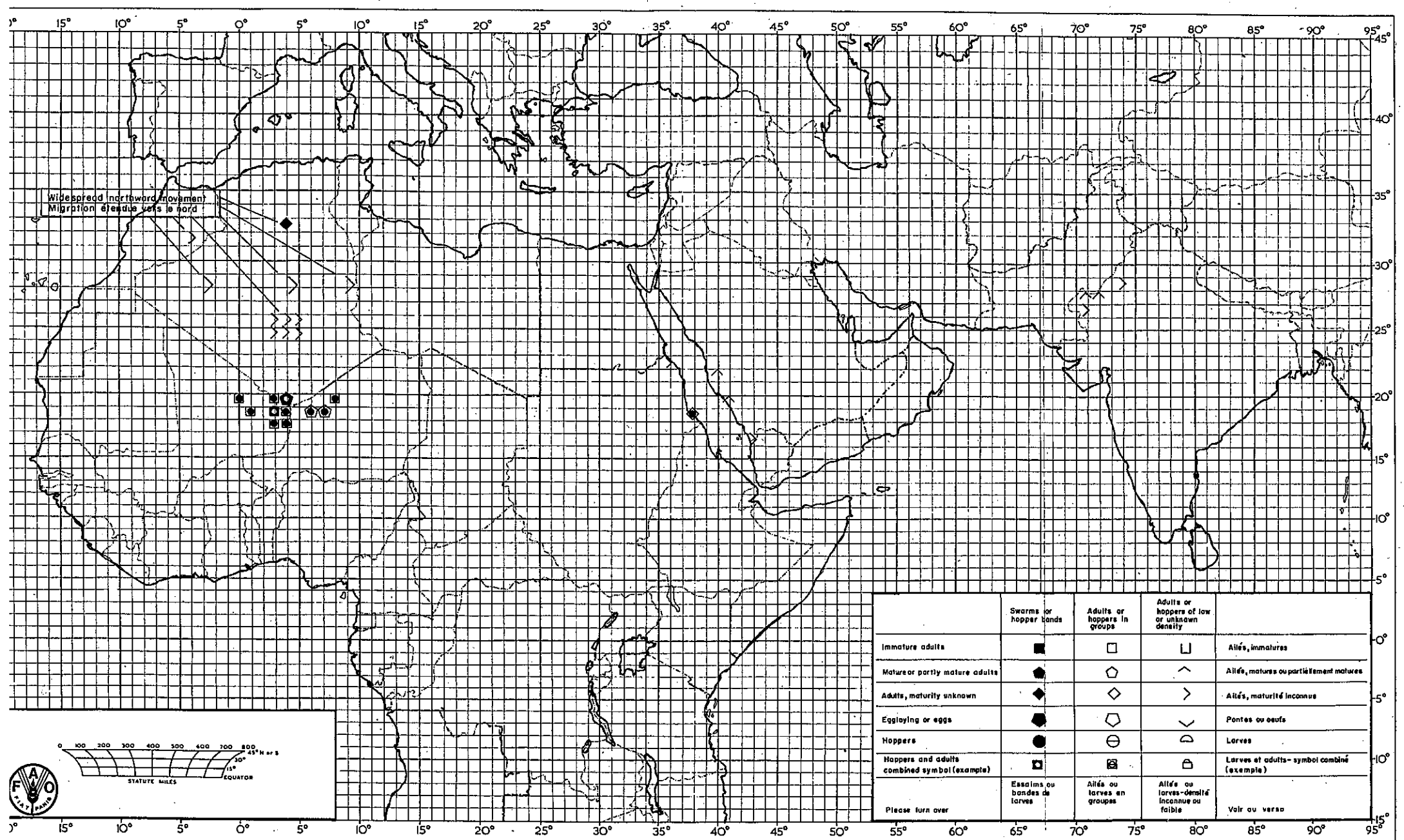
En Afrique de l'Est, la reproduction continuera dans le delta du Tokar, au Soudan, et de jeunes ailés apparaîtront à partir du début de décembre. Ceux-ci atteindront la maturité sexuelle et ils pondront, donnant naissance à une seconde génération de larves. En d'autres points des côtes soudanaises, il y aura presque certainement des reproductions qui pourraient donner lieu à la formation de groupes de larves, et des reproductions pourraient commencer dans les zones frontalières avec l'Égypte. Des reproductions sont probablement en cours sur la côte éthiopienne de la mer Rouge et elles pourraient être suffisamment importantes pour donner naissance à des bandes larvaires et même à quelques petits essaims. Il y aura probablement une reproduction de faible ampleur dans les plaines côtières et précôtières du nord de la Somalie.

Au Proche-Orient, il y aura un nombre croissant d'ailés dans les Tihamas saoudienne et yéménite. Des reproductions commenceront dans ces deux zones et elles pourraient donner lieu à la formation de groupes de larves. Il n'y aura sans doute qu'un petit nombre d'ailés dans la République démocratique populaire du Yémen; une reproduction de faible ampleur pourrait avoir lieu dans les zones côtières et dans l'intérieur des terres. L'Oman et les Emirats arabes unis pourraient n'abriter qu'un très petit nombre d'ailés.

En Asie du Sud-Ouest, il y aura un petit nombre d'ailés dans le Mekran pakistanais et iranien, ainsi que dans le Rajasthan en Inde. Il n'y aura pas de reproduction durant la période couverte par les prévisions.

Rome

25 novembre 1980



Widespread northward movement
Migration élargie vers le nord

	Swarms or hopper bands	Adults or hoppers in groups	Adults or hoppers of low or unknown density	
Immature adults	■	□	◻	Adults, immatures
Mature or partly mature adults	●	◐	◑	Adults, matures ou partiellement matures
Adults, maturity unknown	◆	◇	◇	Adults, maturité inconnue
Egglaying or eggs	●	◐	◑	Pontes ou oeufs
Hoppers	●	⊖	⊖	Larves
Hoppers and adults combined symbol (example)	⊖	⊖	⊖	Larves et adultes - symbol combiné (exemple)
Please turn over	Essaims ou bandes de larves	Adults ou larves en groupes	Adults ou larves - densité inconnue ou faible	Voir au verso

